

Compte-rendu du webinaire « La non-mixité en question »

Organisé par la FEDELIMA, le 4 avril 2022

Ce webinaire a été pensé dans la continuité d'un travail amorcé autour des enjeux d'égalité entre les genres dans les pratiques musicales. À la suite de différents échanges avec des adhérents mobilisés sur ces sujets, la question de la non-mixité est apparue comme un levier intéressant dont se sont saisis certains projets afin d'encourager la pratique des musiciennes dans les lieux de musiques actuelles. Nous avons également constaté que cette question pouvait faire débat au sein des équipes, parfois perçue comme un outil d'émancipation, parfois vue comme une pratique excluante.

Afin d'entamer une discussion collective autour de cet enjeu, la FEDELIMA a invité Cécile Talbot, doctorante en sciences politiques à Lille au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), Julien Talpin, directeur adjoint du CERAPS et chargé de recherche en sciences politique au CNRS afin d'apporter un éclairage scientifique sur la notion de non-mixité ainsi que Marie-Line Calvo, programmatrice au Temps Machine (Joué-lès-Tours) et Martin Delbos, chargé d'accompagnement à File7 (Magny-le-Hongre), qui ont tous deux expérimenté la non-mixité à différents endroits afin d'apporter leur témoignage.

Qu'est-ce que la non-mixité ?

Selon Julien Talpin, la non-mixité est un moyen ou une tactique issue des groupes militants pour assurer une égalité et contrecarrer certains mécanismes de domination à l'œuvre dans les espaces mixtes. Ces mécanismes de domination sont pluriels et intersectionnels : ils sont liés à la classe, le genre, la race (entendue ici comme race sociale), lié au validisme, etc. La non-mixité réside dans le choix que font ces groupes de s'organiser de façon temporaire et momentanée dans des espaces dédiés. La non-mixité est envisagée comme réponse à une non-mixité de fait dans le monde social où de nombreux espaces restent peu accessibles aux femmes. Cécile Talbot évoque le terme de « mixité choisie » qui fait référence quant à lui à l'ensemble des personnes impactées par une domination comme le sexisme par exemple, mais sous des modalités spécifiques, tout en prenant en compte la diversité de ces personnes (femmes, lesbiennes, bi-es, personnes transgenres, non-binaires, etc.). Le terme de mixité « choisie » désigne le fait qu'un choix politique de composition du groupe est fait, contrairement à la mixité « de fait » où on ne choisit pas avec interagir.

La non-mixité : perspectives historiques

Il est difficile d'identifier un point de départ à la pratique de la non-mixité, certain·e·s considèrent qu'une des premières affirmations de la vertu de la non-mixité serait le manifeste des Soixante, au sein de l'histoire du mouvement ouvrier en 1864 avec l'idée que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, impliquant ainsi qu'ils s'autoorganisent entre personnes concernées par les dominations de classe. L'histoire des mouvements émancipateurs, quels qu'ils soient, a appréhendé cette question de la non-mixité bien qu'elle ait été davantage mobilisée au sein des luttes féministes comme par exemple celles des combattantes durant la guerre civile espagnole. Cette notion existe ainsi en dehors d'une forme d'« américanisation » tel qu'on peut l'entendre parfois aujourd'hui.

En revanche, les pratiques de non-mixité apparaissent de plus en plus au sein des mouvements antiracistes et des luttes pour les droits civiques des années 1960 aux États-Unis. Ces mouvements pour l'émancipation des afro-américain·e·s, au départ mixtes, considèrent – une fois les premières victoires obtenues – l'utilité pour les noir·e·s de s'organiser entre eux afin de définir leurs stratégies vis-à-vis de certaines formes de domination présentes au sein même des mouvements.

La non-mixité va s'affirmer en France au sein des organisations féministes telles que le Mouvement pour la

Libération des Femmes (MLF) en réaction à des formes de domination masculines existantes notamment au sein de certains groupes étudiant·e·s et afin de garantir une égalité dans la répartition des prises de parole, par exemple. Aujourd'hui, la non-mixité est pratiquée au sein de nombreux espaces tels que dans les cours d'autodéfense féministes mais également au sein du festival [Nyansapo](#) organisé par le collectif afro-féministe Mwasi ou encore des stages organisés au sein d'organisation syndicales d'étudiant·e·s. Ces trois exemples ont en commun d'avoir été source d'attaques médiatiques et de grandes controverses, suscitant un traitement institutionnel inégal, notamment à l'égard des espaces non-mixtes reposant sur des bases raciales. Enfin, la non-mixité est également utilisée au sein d'associations telles que ATD Quart Monde qui lutte contre la grande pauvreté et organise des « groupes de pairs » entre personnes touchées par la pauvreté permettant de partager leur vécu et imaginer ensemble des solutions à leurs difficultés.

L'exemple de la non-mixité au sein du mouvement Black Lives Matter

Dans le cadre de ses recherches, Julien Talpin a eu l'occasion de participer à des réunions organisées par le mouvement Black Lives Matter, mené depuis 2014 par des femmes notamment des femmes homosexuelles qui luttent pour l'égalité des afro-américain·e·s aux États-Unis. Ces réunions, qui réunissent une grande diversité de participant·e·s, débutent en mixité puis se divisent en plusieurs groupes non mixtes : un groupe de personnes noir·e·s, un groupe de personnes de couleurs non-noir·e·s et un groupe de blanc·he·s. Le principe qui régit la répartition des personnes dans les différents groupes est celui de **l'autodétermination de l'identité** : il n'y a pas de « labellisation externe » par les autres, l'autodétermination est considérée comme prévalent pour choisir son groupe d'appartenance. Ces espaces entendent permettre une libération de la parole notamment des personnes ayant vécu des formes de violences symboliques ou physiques. Un second objectif est celui de l'autoorganisation des personnes concernées dans la lutte qu'ils et elles mènent. Il est important de préciser que certain·e·s militant·e·s du mouvement pouvaient ne pas être à l'aise avec la notion de non-mixité car elle suscite également des débats aux États-Unis.

Les objectifs et intérêts de la non-mixité

Les travaux menés en sciences sociales sur la non-mixité, notamment au sein des mouvements féministes montrent des effets d'émancipation et de libération de la parole pour les participant·e·s. La non-mixité ou la mixité choisie vise à combattre l'exclusion de « minorités » de certains espaces en inversant cette exclusion de fait. L'absence des personnes « dominantes » dans les espaces en non-mixité permet un sentiment de soulagement, de sécurité face à des pressions, violences ou concurrences existantes en mixité. Il n'est pas rare de voir émerger dans les espaces non mixtes – y compris ceux dédiés à une pratique artistique par exemple – des discussions directement liées à des situations de violence. Elle permet également de libérer la parole sur les expériences vécues au contact des dominant·e·s ainsi qu'un gain de temps à ne pas devoir justifier ou s'expliquer sur celles-ci.

Exemple : dans le cas des violences sexistes et sexuelles au sein des groupes mixtes, les hommes peuvent se sentir trop impliqués émotionnellement pour que la discussion puisse avoir lieu. De plus, les victimes subissent un sentiment de honte ou de peur de blesser les autres par leur récit, ce qui peut être évité dans des espaces non mixtes.

La non-mixité peut avoir plusieurs objectifs :

- Rectifier une inégalité systémique et structurelle. *Exemple : les cours en non-mixité dans des sports perçus comme « masculins » vont permettre aux femmes d'intégrer ces pratiques.*
- Permettre un soutien à des personnes minorisées. *Exemple : un groupe de parole réservé aux femmes victimes de violences sexistes.*
- Répondre à un besoin spécifique. *Exemple : mise en place de cours d'autodéfense féministe qui répondent à un état de fait : les femmes subissent des violences spécifiques.*
- Diminuer temporairement le niveau d'oppression et ouvrir le dialogue pour une plus juste égalité dans les espaces mixtes.

De plus, il est important de rappeler le caractère **temporaire** de cette pratique et non une finalité. La non-mixité est envisagée comme un moyen ponctuel pour permettre à long terme l'épanouissement dans une mixité égalitaire.

Pourquoi la non-mixité suscite-t-elle le débat ?

Selon Cécile Talbot, la non-mixité suscite de nombreuses résistances, car elle met directement en lumière les inégalités existantes. Créer des espaces non-mixte, c'est admettre qu'il y a une inégalité au sein de ceux-ci. Il est important ici de distinguer la **non-mixité organisationnelle** d'une non-mixité qui serait **essentielle** : la non-mixité ne réunit pas des personnes partageant une même « nature » mais bien des vécus similaires au sein de l'espace social.

La non-mixité (re)crée-t-elle une division ?

Cécile Talbot précise qu'un des arguments utilisés contre la non-mixité c'est celui de la reproduction d'une situation d'exclusion, d'une division entre les personnes. Or le concept de non-mixité organisationnelle met en lumière que les personnes réunies ne sont pas identiques mais **vivent** des expériences identiques. Une des critiques avancées est celle de l'inquiétude d'une forme de communautarisme or il s'agit d'une réponse à des inégalités subies, une forme de communautarisme invisible. En effet, la présence majoritaire d'hommes ou de personnes blanches aux postes de pouvoir et dans certains espaces (champs politiques, médias, sports, espaces publics...) constitue également une forme de « communautarisme » non remis en question.

La non-mixité est-elle une discrimination ? Est-elle légale ?

Certaines formes de non-mixité ne sont pas remises en question, comme c'est le cas de cours de yoga ou de cuisine essentiellement fréquentés par des femmes. Selon Cécile Talbot, ce qui rend la non-mixité subversive, c'est lorsqu'elle induit des discussions sur les rapports de domination et les dominants eux-mêmes. Une des solutions peut être d'organiser à côté d'un atelier non-mixte, un atelier « grand public ». Enfin, la non-mixité n'est pas illégale puisqu'elle vise un objectif d'égalité. Il existe de nombreuses associations dédiées à des publics spécifiques (jeune public, quartiers politiques de la ville, personnes en situation de handicap...).

Témoignages de personnes ayant expérimenté la non-mixité

Marie-Line Calvo est programmatrice au [Temps Machine](#) à Joué-lès-Tours. Elle a expérimenté la non-mixité dans le cadre de sa participation à la première édition (2019-2020) du programme de mentorat Wah, porté par la FEDELIMA, mais également par la mise en place de projets non-mixité au sein de sa structure.

Marie-Line Calvo indique qu'elle n'avait jamais été dans un groupe non-mixte en quasiment 17 ans de carrière dans les musiques actuelles. Cette expérience lui a été très positive d'un point de vue personnel, en lui permettant de prendre du recul et de porter un regard qui légitime son parcours. Cet espace a également permis une libération de la parole et le partage, la conscientisation d'expériences problématiques similaires vécues. Elle évoque avoir expérimenté une non-concurrence dans les collectifs non-mixte, ce qui a mis en lumière la difficulté de faire collectif, pour les femmes, dans le secteur. Selon elle, il est essentiel de préserver les espaces de partage d'expériences vécues par les femmes de toute condition sociale, de tout âge.

Dans sa structure, la question de l'égalité femme-homme est traitée au sein d'un groupe de travail et s'est matérialisée dans un premier temps par des ateliers de pratique musicale en non-mixité dédiés aux non-pratiquantes avec des interventions de [Salut les Ziquettes !](#) ou [Beats by girl](#) en MAO (musique assistée par ordinateur). L'objectif ici est de permettre aux participantes de « maîtriser les fondamentaux pour pouvoir s'émanciper ». Ces ateliers permettent en premier lieu de donner du temps pour elles aux femmes du quartier, parfois mères qui peuvent en manquer. Elle précise cependant qu'elle propose systématiquement des ateliers « grand public » en parallèle des ateliers en non-mixité. Elle insiste sur la notion de l'inclusion au sens large, avec une volonté de travailler avec les centres sociaux alentour. À ce titre, elle travaille dans le cadre d'un projet sur les questions de réappropriation de l'espace public avec des femmes du quartier par le biais d'ateliers d'écriture rap, et la réinterprétation de clip par des femmes là où la place des hommes est omniprésente. Enfin, elle a initié un groupe dédié aux professionnelles du secteur musical appelé Tata club,

pour lequel elle a contacté environ 200 femmes à un apéro-rencontre au Temps Machine. Aujourd'hui, ce groupe se déplace dans d'autres lieux et permet un échange autour d'initiatives et projets portés par de nombreuses professionnelles.

Martin Delbos est chargé d'accompagnement à [File7](#) (Magny-le-Hongre) qui a accueilli en juillet 2021 un Girl rock camp (Fille7) pour des musiciennes de 18 à 25 ans, en non-mixité.

Il nous indique en premier lieu que le projet a été dirigé pendant plusieurs années par Bénédicte Froidure, elle-même très impliquée sur les questions d'égalité. Ceci a contribué à une sensibilisation de l'équipe à ces questions, renforcé par un accompagnement par le biais d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) d'un an par PlusEgales, Cécile Bonthonneau. Au départ, le projet de Girls Rock camp n'était pas pensé en non-mixité mais après une réflexion collective avec le RIF, la FEDELIMA et la direction, il est apparu important d'en faire un projet en non-mixité. Celui-ci a été très bien accueilli par l'équipe, déjà sensibilisée. Dans ces pratiques professionnelles, Martin Delbos indique que cette expérience l'invite davantage à une attention particulière auprès des artistes qu'il accompagne, au sein de la programmation mais aussi parmi les intervenant-e-s choisi-e-s dans le cadre des masterclass.

Questions/réponses avec les participant-e-s

Avez-vous expérimenté la non-mixité temporaire au sein des plages horaires proposées à la répétition ?

Martin Delbos indique qu'en dehors du Girls Rock Camp, la réservation de créneaux de répétition pour les musiciennes en non mixité n'a jamais été expérimentée à File7.

Un participant pose la question d'une remise en cause des enjeux républicains universalistes qu'induirait la non-mixité

Cécile Talbot partage un objectif commun ici : permettre une égalité entre les femmes et les hommes or statistiquement, les ateliers et espaces proposés aux musicien-ne-s sont investis par les hommes, ainsi la non-mixité est envisagée comme un moyen de rétablir temporairement cet équilibre. Il ne serait pas juste de dire qu'une semaine en non-mixité viendrait briser une forme d'égalité qui, en réalité, n'existe pas. La non-mixité ne doit pas être vue comme un espace d'exclusion mais comme une opération de rattrapage d'une partie de cette inégalité.

Julien Talpin rebondit sur la perception de la non-mixité comme moyen et non comme une fin en soi. Si l'objectif poursuivi est la promotion de l'universalisme – dont fait partie l'égalité – il est intéressant d'accepter les pratiques qui, à long terme, sont les plus productives. Selon lui, il est important d'adopter un rapport tranquille et dépassionné à la non-mixité : aux vues des résultats probants que produisent ces espaces, ils semblent être une solution adaptée. Dès lors que les effets sembleront contre-productifs, alors il faudra les réinterroger. Il propose d'adopter une perception à l'aune de ce que la non-mixité produit (en s'appuyant sur des études scientifiques), plutôt que d'affirmer des positions de principe.

Martin Delbos ajoute qu'il a eu ces interrogations vis-à-vis de la non-mixité mais a été convaincu en discutant avec les participant-e-s du Girl rock camp qui ont toutes exprimé qu'elles n'auraient pas participé si l'atelier avait été en mixité. Il existe de très nombreux espaces mixtes, il n'y a pas de concurrence ou de peur à avoir vis-à-vis des espaces non-mixtes.

Un participant pose la question de l'enjeu que représentent les espaces de non-mixité dans le cadre de la pratique musicale. Il pose également la question de la l'ouverture croissante d'espace à des personnes minorisées et le cloisonnement que cela pourrait créer.

Selon Julien Talpin, la question de l'intersectionnalité et la pluralité des formes de domination se posent, mais la réponse doit se trouver dans les objectifs des personnes qui souhaitent la non-mixité, or la plupart du temps, ces personnes ne souhaitent pas rester qu'en non-mixité. Il y a une part de fantasme quant aux

dérives qui pourraient survenir et qui a alimenté des débats issus de groupes de droite et d'extrême droit au sein de l'Assemblée nationale, qui trouvaient les espaces non-mixtes séparatistes. Il ajoute qu'il lui paraît compliqué d'interdire ou d'empêcher les personnes qui vivent des situations de domination, de choisir la façon dont elles souhaitent de s'organiser. Si la non-mixité produit des choses positives, il faut laisser cette porte ouverte à celles et ceux qui souhaiteraient y avoir recours.

Selon Cécile Talbot, les seuls espaces de non-mixité ne suffisent pas, ils doivent être accompagnés d'une réflexion plus structurelle sur les inégalités présentes dans le secteur musical. Selon les études menées sur les femmes dans le jazz ou la musique classique, ce qui manque aux artistes pour avancer dans leur carrière c'est la dimension de doubles compétences : à la fois via les diplômes, mais aussi les expériences pratiques, le réseau, le fait d'avoir une sociabilité professionnelle ainsi que le soutien institutionnel. Les ateliers de pratique en non-mixité permettent d'agir sur ces trois leviers : il y a une montée en compétence parce que les musiciennes peuvent davantage prendre l'initiative de réaliser des tâches et il y a une création de lien entre les musiciennes participantes, mais également avec d'autres professionnelles. De plus, concernant le soutien des structures culturelles, ces ateliers font exister le sujet au sein d'une institution, d'un lieu, ce qui crée une première expérience de résidence réussie à valoriser dans leurs expériences professionnelles. Concernant les imaginaires que créent les projets en non-mixité, cela fait écho à la difficulté de se projeter et l'importance de la représentation or aujourd'hui, il n'y a encore pas assez de place laissée aux femmes artistes. Enfin selon elle, c'est une erreur de croire que les catégories de personnes dominées pourraient être multipliées à l'infini, car les grandes inégalités s'identifient relativement bien : la question économique, le sexisme et le racisme. Il existe aujourd'hui dans les conventions d'objectifs des établissements culturels des critères spécifiques d'orientation de la programmation comme le jeune public, les scènes étrangères, ces critères ne vont pas se multiplier à l'infini et ont été négociés. La question du sexisme devrait pouvoir intégrer ces espaces.

Raphaèle Pilorge, responsable de l'action culturelle à [Trempe](#) (Nantes) partage les observations faites dans le cadre de leur projet de summercamp Rappeuses, dédié à la pratique du rap de 12 rappeuses en non-mixité. Tout d'abord, les rappeuses arrivent en étant libres de créer et ne sont plus assignées à des rôles fixés par leur entourage. Elle donne l'exemple d'une participante qui souhaite rapper, mais chante davantage, car c'est ce qu'on attend d'elle. La non-mixité leur a également permis d'oublier leur condition minoritaire, car lorsqu'on est une artiste dans ce secteur, on est également une femme, avec une position militante à tenir or là, elles n'éprouvaient plus le besoin de se justifier et pouvaient entièrement se consacrer à leur pratique musicale. Enfin, elles ont partagé une réelle prise de conscience de leurs capacités individuelles : elles avaient toujours su qu'elles en étaient capables, mais le fait d'avoir créé les conditions d'un espace propice, permettaient de vérifier que ça l'était. Elle ajoute qu'aujourd'hui, les rappeuses participent à des open mic mixtes en crew, ce qui leur permet davantage de se faire une place, d'oser monter sur scène, elles vivent ainsi mieux la non-mixité ainsi que les hommes avec qui elles partagent la scène. Un article d'analyse sociologique sur la non-mixité sortira à l'issue de la seconde édition du projet qui se tiendra en juillet 2022.

Martin Delbos témoigne de la sororité encore existante entre les participant·e·s du projet qui continuent de se voir, voire de faire de la musique ensemble. Il a également le plaisir d'en accueillir certaines dans les studios de répétition. Ces espaces semblent leur accorder la légitimité et la confiance dont elles avaient besoin pour se lancer.

Julien Talpin rebondit sur la place d'allié·e·s dans les espaces de non-mixité, notamment par l'expérience vécue en tant qu'homme blanc au sein d'espaces traitant de la lutte antiraciste. Selon lui, il est intéressant de laisser une place pour que les personnes puissent connaître ces trajectoires d'émancipation, de légitimation et de prises de conscience. Il faut réfléchir à comment être utile à la cause, sans prendre toute la place.

Initiatives et projets inspirants en non-mixité :

- VOI.IEL.S et IEL.S Mix co-portés par le Cabaret Aléatoire à Marseille ([cf. interview publiée sur la plateforme Wah!](#))
- Nous, rappeuses : projet de summercamp en non-mixité porté par Trempo ([cf. interview réalisée avec Raphaèle Pilorge publiée sur la plateforme Wah!](#))
- La Cantatrice Chôme : documentaire sur Fille7, le projet de Girl rock camp en non-mixité porté par Fille7 ([cf. vidéo](#))
- Supergroupe : Grrrl Camp porté par Bonjour Minuit à Saint-Brieuc ([cf. interview publiée sur la plateforme Wah!](#))

Pour aller plus loin sur le sujet :

Articles en ligne

[La non-mixité : une étape sur le chemin de l'émancipation des femmes](#), Julien Talpin. Les Cahiers du Développement Social Urbain, 2018.

[Espaces non mixtes : l'entre-soi contre les inégalités ?](#), Camille François, Pierre Gilbert, Narguesse Keyhani, Camille Masclet. Métropolitiques, novembre 2021.

Basta Média, 6 avril 2018. Nolwenn Weiler. [Les espace "non-mixites" un choix plus que légitime dans les stratégies de luttes collectives](#)

[Espaces non-mixtes comme outils pédagogiques](#), CEMEA Pays-de-la-Loire, avril 2006.

[Pour une éducation populaire féministe](#) (entretiens avec les auteures), projet issu de la création d'un espace non-mixte, Yeun I-y, LMSI, 2021.

Podcasts

Quoi de meuf ? #131 : la non-mixité pour les nul-le-s. 2021

<https://soundcloud.com/nouvelles-ecoutes/quoi-de-meuf-131-la-non-mixite-pour-les-nulles>

Programme B (Binge Audio) : de l'utilité de la non-mixité. 2021

<https://www.youtube.com/watch?v=j4r2IjPVPJM>

<https://www.binge.audio/podcast/programme-b/de-lutilite-de-la-non-mixite>

Mansplaining #46 (Slate) : Laissez les femmes se réunir en non-mixité, elles en ont besoin. 2020

https://www.youtube.com/watch?v=FDmDGkR64_U

<http://www.slate.fr/audio/mansplaining/>

France Culture : Camille Renard. Trois exemples historiques de non-mixité choisie. 2017

<https://www.franceculture.fr/societe/trois-exemples-historiques-de-non-mixite-choisie>

Vidéo

Loud'Her : BLAM#2- LES ITW / MIXITE CHOISIE – mai 2022

<https://www.youtube.com/watch?v=kZfBF04MPLI>